

LE CLUB CYCLOTOURISTE DE VERNON ORGANISE SA

# 20<sup>e</sup> VERNONNAISE Tout terrain

RANDO VTT 5 PARCOURS DE 10 A 80 KM  
ET UN PARCOURS PEDESTRE !

**DIMANCHE  
15 OCTOBRE 2017**  
à Vernon (27)

## ORGANISATION

Départ - Arrivée  
« Base Nautique  
des Tourelles »  
Accueil à partir  
de 7h00



Tous les renseignements sur  
[www.vcv-cyclo.fr](http://www.vcv-cyclo.fr)



# Bulletin D'inscription

**1 SEUL**  
bulletin  
par participant

Nom - Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : ..... CP : .....

Age : ..... Club : .....

N° licence FFCT : .....

## CHOIX DU PARCOURS

FAMILLE  10 km    DEBUTANT  30 km  
SPORTIF  40 km     55 km     80 km

CHOIX	CIRCUIT KM	FFCT	FFCT -18	AUTRES	AUTRES -18
FAMILLE DEBUTANT	10 & 30	2 €	0 €	2 €	2 €
SPORTIF	40	3 €	0 €	5 €	2 €
SPORTIF	55	4 €	0 €	6 €	3 €
SPORTIF	80	5 €	0 €	7 €	4 €

Tarif FFCT sur présentation de la licence 2017

Joindre le bulletin d'inscription accompagné du règlement à l'ordre  
du U.C.V Cyclotourisme.

A retourner à M. FRECHARD Etienne  
4 rue de la Marette - 27510 PRESSAOHY L'OROUILLEUR - Tél. 02 32 54 60 93

## RÈGLEMENT

Cette randonnée est organisée sous l'égide de la FFCT et est ouverte à tous.

Les mineurs sont sous la responsabilité des parents ou un tuteur légal.

Le port du casque est obligatoire. Les participants sont tenus de respecter les lieux traversés et de rester sur le parcours balisé: ils ne doivent notamment jeter aucun déchet. Merci pour la nature.

Les participants doivent rester "Fair Play" avec les autres randonneurs (marcheurs, chasseurs, cavaliers...): Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou dégradations avant pendant ou après la randonnée. L'usage du vélo à assistance électrique (VAE) est autorisé pour randonner sur les parcours les VAE doivent respecter la puissance 250 watts maximum et coupure du moteur pour les vitesses supérieures à 25 km/h... Les participants autorisent l'organisateur, sans contrepartie ni restriction, à utiliser sur son site internet et ses supports de promotion des photos ou vidéos sur lesquelles ils figurent lors de la manifestation. Le fait de s'inscrire à cette randonnée implique, de la part des participants, l'acceptation du présent règlement.